

FICHE MÉTIER



INFIRMIER
COORDINATEUR



MISSIONS

L'infirmier coordinateur organise des interventions coordonnées afin de prévenir et/ou retarder la dégradation progressive de l'état de santé des personnes dépendantes ou handicapées et de leur permettre ainsi de rester à leur domicile ou d'y revenir après une hospitalisation.

L'infirmier coordinateur évalue les besoins, met en place le plan d'aide et de soins et assure son suivi au domicile.

Il participe ponctuellement aux soins. Il manage les personnels du SSIAD (aide soignant, aide médico-psychologique et ponctuellement infirmières). Il est en lien avec les intervenants paramédicaux : kinésithérapeute, pédicure, etc. Il collabore à l'établissement du budget du service et à son suivi. Il participe au recrutement de l'équipe soignante.

À l'ADMR, cette fonction est assurée dans un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD).

PROFIL ET MOTIVATION

- Bonne pratique de l'animation et de la direction d'équipe.
- Sens de l'organisation.
- Capacité à travailler en équipe.
- Bon relationnel et sens de l'écoute.

CONDITIONS D'ACCÈS / COMPÉTENCES / ÉVOLUTION

Être titulaire du diplôme d'État d'infirmier et de cadre infirmier (ou suivant la formation préparant au diplôme de cadre infirmier).

Une expérience de plusieurs années en milieu hospitalier est souhaitable ainsi qu'une expérience d'infirmier libéral ou d'infirmier en SSIAD (Service de soins infirmiers à domicile), HAD (Hospitalisation à domicile) ou en centre de soins.

Les compétences requises correspondent le plus souvent à celles déterminées au niveau F de la convention collective de la branche de l'aide à domicile et au niveau III ou II de l'Éducation nationale.



www.admr.org

